



CR CTSS-DIRIC 21 MARS 2019

En 2019 et 2020, la DIRIC va continuer à se réduire comme peau de chagrin, tant du point de vue des effectifs que géographiquement. A l'horizon 2022 : 57 agents, un seul centre (Saint-Mandé), et une zone d'expertise réduite à la seule Île-de-France.

Au programme de ce CTSS :

1. Revue des différents services
2. La future division Services
3. Sollicitation D2I/MI : écoute institutionnelle
4. Décloisonnement Médias / Prévi régionale
5. Rattachement du Centre à la région Ouest et perspectives pour les agents de Tours et Bourges
6. Plan d'accompagnement
7. Bilan de formation 2018
8. Décret du 26 février 2019 relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents

Bonne lecture !

1. Revue des différents services

Fonctions administratives

5 « Centres de Services Partagés » (CSP) sont en place depuis le début de l'année dans le domaine administratif. La DIRIC conserve 3 agents pour un « support administratif » de proximité.

Les représentant syndicaux relèvent que les dysfonctionnements des CSP sont nombreux. Certains agents administratifs ont la tête sous l'eau, d'autres n'ont plus de travail. Quant à l'interface pour saisir les missions, elle n'est toujours pas en place.

La CFDT-Météo intervient [sur le sujet en Comité Technique DG-D2C](#).

TTI

En résumé : plus de TTI à la DIRIC fin 2020.

Concrètement, les agents de TTI/AS sont rattachés à DSI/IGS. Trois d'entre eux assureront le support de proximité pour la DIRIC.

Les agents de TTI/EX rejoignent quant à eux le CSP « Assistance Applicative ». Constitué de 15 personnes (1 encadrant en HB et 14 agents en SP) ce CSP national sera chargé de l'assistance en journée. Les appels de nuit sont renvoyés sur Toulouse.

Observation

Courant 2020, les activités de l'observation seront rattachées à la DSO. Les MIR restantes (Bourges, Orly et Roissy) rejoindront un des 6 « pôles obs » sous tutelle DSO. Ce pôle regroupera également Abbeville, Lille et peut-être Troyes. Une instruction concerne actuellement la MIR d'Abbeville. Si elle venait à fermer, la charge de travail pourrait se reporter sur Roissy (sans poste supplémentaire...).

La fermeture de la MIR78 est imminente (fin mars), suite au départ à la retraite de deux agents. L'agent restant sera rattaché à la MIR75.

Les effectifs de la MIR91 restent préoccupants (4 agents, dont 1 à Météo-France Sports et 1 départ en septembre). Deux postes devraient être ouverts sur la liste additive, afin de s'aligner sur la cible (5 agents).

Un poste pourrait également être ouvert en VE pour Roissy.

A Bourges en revanche, même si les effectifs sont en dessous de la cible (4 contre 3), le poste ne sera pas ouvert dans l'immédiat. « *Plus tard* » nous garantit la direction.

En ce qui concerne les agents de Réseaux, la situation future est floue. Un collègue réalise actuellement des tâches transversales particulières, notamment en lien avec l'aéronautique. Son poste passera sous giron DSO mais ne devrait pas être remis en question. Quant aux autres postes, ils pourraient être maintenus « en surplus » le temps de trouver une solution pour les agents... Les représentants du personnel souhaitent que ces « surplus » soient officialisés.

Maîtrise de la production finalisée

Tous les agents MPF sont fléchés vers DSM. Les représentants du personnel craignent que cette réorganisation fragilise les instructions de nouvelles demandes commerciales (notamment en terme de délais).

Etudes et Climatologie

Bonne nouvelle : les 4 postes Etudes sont pérennisés à Saint Mandé dans la nouvelle organisation, sous tutelle DSM/EC/ECGC. Cela est largement justifié par la proximité avec les grands comptes institutionnels, les ministères et autres organismes publics.

La CFDT-Météo fait en revanche part de sa vive inquiétude quant aux agents sur les activités de Climatologie. En 2022, ces postes seront supprimés. Les agents devront se positionner d'ici là sur d'autres postes, par exemple sur les futurs postes MC (Météos-Conseil). Pas vraiment un cadeau lorsqu'on en connaît les conditions de

travail désastreuses envisagées par la direction. D'autant que les Prévisionnistes-conseils et les PAR sont déjà en surnombre par rapport « à la cible des MC en 2022 » (nous y reviendrons plus bas) !

DIRIC/D reconnaît ce surnombre et le manque de perspective pour les collègues. Elle envisage que la durée de vie des postes Clim puisse être prolongée, le temps de trouver des solutions pour ces agents. Elle précise qu'il y aura de toute façon des productions climatologiques à faire. Puisqu'il y aura du travail, la CFDT-Météo demande à ce que des postes Clim soient pérennisés à Saint-Mandé.

Roissy et Orly

Roissy et Orly sont rattachés à DSM/Aéro le 4 mai 2020. DSM/Aéro/D rencontre les agents de Roissy le 9 mai et d'Orly le 10 mai.

Météo-France Sport

Après le rattachement d'Orly à DSM et des TTI à DSI, il n'y aura plus d'agents DIRIC travaillant pour Météo-France Sports : ce seront des agents DSM et DSI...

2. La future division Services

La division Services sera constituée de 2 pôles :

- un pôle vigilance et gestion de crise (CPR) ;
- un pôle conseil Météo et Climat (MC).

Les postes PAR et PC seront supprimés en 2022. Des postes MC (Météo-Conseils) seront créés (9 à la DIRIC), regroupant des activités de conseil commercial (ex : APRR, SNCF), de climatologie (pour la production qui ne sera pas automatisée), de renfort au CPR (astreinte), et de représentation institutionnelle (cf. plus loin).

Sur son contenu, le poste MC s'annonce riche et polyvalent. Cela peut se révéler intéressant, à condition que la formation soit adéquate et à condition de veiller au maintien des compétences pour la gestion des situations à enjeux.

L'organisation du travail envisagée par la direction est en revanche très particulière voire catastrophique : astreintes H24, mélange de vacations SP et de bureau, peu de week-end libres, peu de congés possibles pendant les vacances scolaires, etc. Le poste cumule les inconvénients des régimes bureau et permanent sans les avantages, ce qui n'est pas acceptable ! La direction annonce que de nouvelles propositions vont être faites prochainement. Les représentants du personnel rappellent que le timing est très serré, notamment pour les agents qui vont devoir se positionner sur ces postes (souvent contraints et forcés) lors de la CAP préfigurée !

DIROP/D, DSM/D et DCSC/D seront à Saint-Mandé le jeudi 28 mars de 10h15 à 16h30 pour une journée de présentation et d'échange sur le futur métier de

météorologistes-conseil (WebEx ou salle A231). L'occasion pour les agents de faire connaître leur point de vue sur les conditions de travail proposées par la direction !

Les collègues PAR et PC vont devoir se positionner sur des postes à la CAP préfigurée prévue cet automne. Les fiches de postes vont être publiés dans les mois qui viennent (notamment les postes MC). Problème : on compte 16 agents aujourd'hui, pour, a priori, 9 places de MC, et avec très peu de départ à la retraite. Sans compter les collègues de la Clim mentionnés plus haut. Comment résoudre cette équation ? Que deviendront les agents ? La direction doit s'engager à accepter un surnombre sur ce poste.

3. Sollicitation D2I/MI : écoute institutionnelle

Dans l'avenir, en plus de la cellule d'appui au COGIC (dont on attend la pérennisation), des agents de la DIRIC pourraient être appelés, sous pilotage D2I, à fournir un support hors crise aux interlocuteurs institutionnels et aux partenaires publics. Ce support prendrait la forme :

- de participation à des réunions aux côtés de D2I,
- d'appui aux actions de communication institutionnelle,
- de participation à des colloques ou conférences, etc.

Seraient concernés selon les disponibilités les futurs MC, les agents de Médias, les CPR, l'encadrement prévi.

La CFDT-Météo soutient cette piste qui serait valorisante pour la DIRIC, à condition de s'appuyer sur des volontaires et que les agents soient correctement formés sur les différents sujets.

4. Décloisonnement Médias / Prévi-régionale

La direction poursuit son projet de décloisonnement entre l'Unité Médias et la Prévision-régionale. Ce décloisonnement s'annonce « dosé », « progressif » et « non contraint ». Une enquête sera menée vers les prévisionnistes qui pourront, s'ils le souhaitent, se positionner sur un second poste en plus de leur poste « socle ». Par exemple, plusieurs CPR ont déjà réalisé des vacations sur le poste permanent de Médias. Une réunion de service commune sera également organisée.

La CFDT-Météo soutient cette démarche qui peut permettre d'élargir les compétences des agents et d'enrichir le travail. Elle veillera toutefois à ce que ce décloisonnement ne soit pas un prétexte pour ne pas ouvrir les postes vacants dans les différents services.

5. Rattachement du Centre à la région Ouest et perspectives des agents de Bourges et Tours

Tours et Bourges seront rattachés à la région Centre le pour la VH 2019/2020.

Une réunion Web-Ex a eu lieu le 19 mars entre DIRO/D, DIRIC/D et les chefs de centre de Bourges et Tours. Le 6 juin, DIRO/D viendra visiter les deux stations.

Les agents de Tours et Bourges ont fait savoir qu'ils souhaitent conserver leurs tâches de travail pour APRR et SNCF qu'ils jugent intéressantes. DIRIC/D y est favorable. Tours pourrait également reprendre quelques tâches l'après-midi en raison de la baisse des effectifs à Angers et Nantes. La direction confirme également qu'il n'y aura pas de remise en cause du travail à distance. En revanche, DIRIC/D rappelle que les éventuels lauréats de l'IT-pro 2019 à Tours ou à Bourges doivent s'attendre à devoir bouger géographiquement, sauf exception.

La CFDT-Météo insiste sur la vive inquiétude ressentie par nos collègues de Tours et Bourges quant à leur avenir sur les postes de MC de la DIRO. Ils craignent d'être défavorisés lors de la CAP préfigurée par rapport aux agents déjà en poste à la DIRO, et de se retrouver sans poste en 2022. En effet, les chiffres sont préoccupants : il y a 30 postulants potentiels déjà présents actuellement sur la DIRO pour 12 places de MC ! DIRIC/D est consciente de ce problème. Seules solutions d'après elle : un surnombre (qui serait énorme) sur les postes MC, ou la création de postes de pré-conseil « temporaires ». Est-ce que la Direction Générale va s'opposer à ces propositions ?

6. Plan d'accompagnement

Dans le cadre d'ARIANE, tous les agents de Tours, Bourges et Trappes ont été écoutés. Certains agents du CMIR ont également été écoutés à leur demande.

Des outils sont testés pour faciliter le travail à distance (nouveaux systèmes de visioconférence, outils collaboratifs, etc). Ces outils devront être très performants, notamment pour permettre les astreintes à distance des MC en situation de crise.

Les représentants du personnel rappellent le grand besoin d'information et de communication vers les agents au sujet de la CAP préfigurée d'automne.

7. Bilan de formation 2018

En 2018, les agents de la DIRIC ont participé à 323 actions de formation, ce qui représente 670 jours de formation. 71% des effectifs a suivi au moins un stage. Le domaine Hygiène et Sécurité représente 1/3 des formations, devant la Météorologie de base et la préparation à des concours (IT-pro notamment).

8. Décret du 26 février 2019 relatif aux dispositifs indemnitaires d'accompagnement des agents

Le décret du 26 février modifie les dispositifs indemnitaires qui accompagnent les agents de l'Etat suite à une réorganisation et à une suppression de poste. Les nouveaux textes prévoient notamment une indemnité de départ volontaire accessible jusqu'à 2 ans de l'âge d'ouverture des droits à pension, contre 5 aujourd'hui. La limite maximale de l'indemnité est de 24 fois un douzième de sa rémunération brute annuelle (primes comprises).

Le plafond de la prime de restructuration de service est également augmenté.

Pour que les agents de Météo-France puissent bénéficier de ces nouvelles dispositions (ex. [l'Indemnité de Départ Volontaire](#)), un arrêté doit spécifier que Météo-France est en cours de restructuration. Cela semble être en bonne voie, puisqu'un projet d'arrêté sera présenté au CTEP du 16 avril. Reste à en connaître le périmètre.

La CFDT-Météo juge que tous les agents de Météo-France devraient pouvoir accéder à ces dispositions puisque l'ensemble de notre établissement est en restructuration profonde.

Le prochain CTSS-DIRIC aura lieu début juin.